



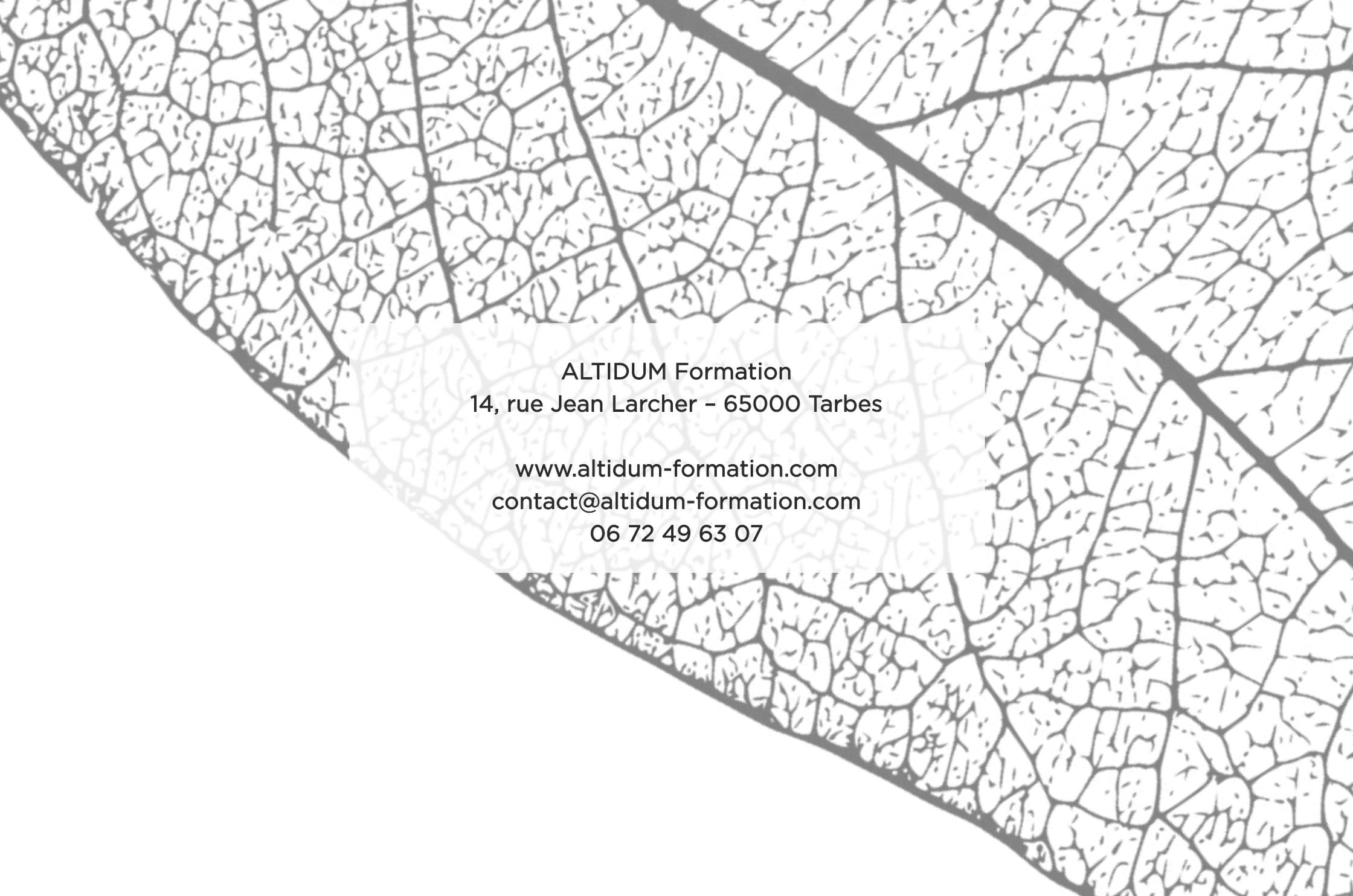
CATALOGUE DE FORMATIONS

2021

Prendre de
la hauteur

Développer ses
compétences

Déployer son
pouvoir d'agir



ALTIDUM Formation
14, rue Jean Larcher - 65000 Tarbes

www.altidum-formation.com
contact@altidum-formation.com
06 72 49 63 07



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez choisi de faire confiance à notre organisme de formation et nous vous en remercions. ALTIDUM Formation intervient pour et autour des professionnels du champ sanitaire, social et éducatif. Créé en 2019, il est né de mes expériences de terrain et de mon intérêt à créer des espaces de transitions permettant de questionner l'expérience professionnelle et le sens que la personne lui donne, d'acquérir de nouvelles connaissances et de nouveaux savoirs, d'interroger ses conditions de mise en œuvre pour développer sa compétence en activité.

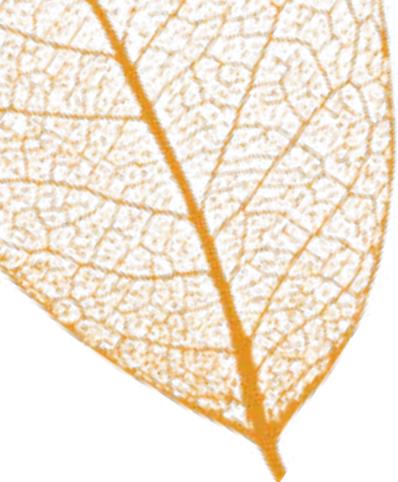
L'équipe d'ALTIDUM Formation met son expertise à votre disposition pour une proposition de formation individualisée et auprès des équipes qu'elles soient de terrain ou d'encadrement. Elle s'engage aux côtés des professionnels afin de les aider à faire face aux changements de leur environnement de travail et de leurs exercices professionnels, les rendant ainsi acteur et auteur de leur pratique. Elle les accompagne ainsi à affirmer et assumer leurs postures professionnelles pour faire du travail un lieu de réalisation, d'expression pour soi et les autres.

Construite dans une approche d'intelligence collective, notre enjeu commun est de contribuer à la qualité des prestations et des conditions de travail, au bénéfice des usagers et des professionnels des institutions.

Sensibles à notre appartenance géographique, nous cibons essentiellement nos interventions en Occitanie et Nouvelle Aquitaine. Nous avons ainsi la volonté de répondre aux besoins locaux par des ressources locales.

Nous sommes ravies de vous mettre à disposition ce catalogue de formations, dans l'esprit des valeurs humanistes qui nous animent.

Emmanuelle GAGNEPAIN-RODRIGUEZ
Directrice



SOMMAIRE

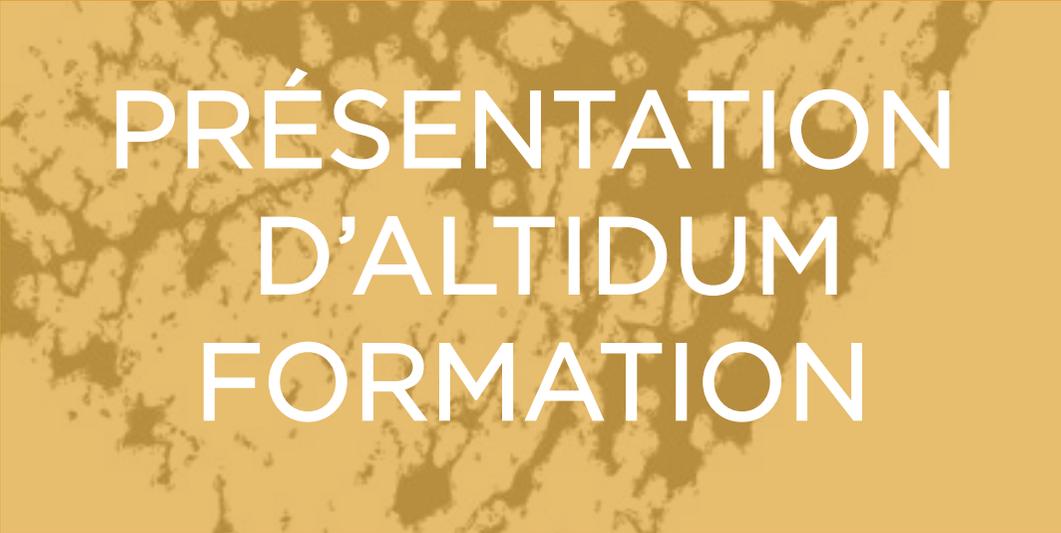
PRÉSENTATION D'ALTIDUM FORMATION <hr/>	P. 7
• Nos missions.....	p. 8
• Notre équipe.....	p. 10
• Notre philosophie.....	p. 14
• Nos valeurs.....	p. 16
• Notre engagement dans une démarche qualité.....	p. 18
NOTRE OFFRE DE FORMATION <hr/>	P. 21
— Démarche réflexive	
• Analyse des pratiques professionnelles	p. 26
• Analyse des pratiques managériales	p. 30
• Supervision individuelle	p. 34
• Le raisonnement clinique partagé pour des pratiques collaboratives	p. 38
— Ethique	
• Cultiver la bientraitance dans sa pratique et au cœur des institutions	p. 44
• Accompagner les parcours de vie des personnes polyhandicapées vieillissantes en institution	p. 48

SOMMAIRE

(suite)

INFORMATIONS PRATIQUES	P. 53
• Accueil - Situation géographique.....	p. 54
• Accessibilité au public en situation de handicap.....	p. 54
• La démarche du parcours de formation	p. 55
 BULLETINS D'INSCRIPTIONS	 P. 56-57
 NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	 P. 59





PRÉSENTATION D'ALTIDUM FORMATION



1 Nos Missions

ALTIDUM Formation est un organisme dédié à la formation continue des professionnels du champ sanitaire, social et médico-social.

Il s'adresse essentiellement aux professionnels de la relation d'aide des organisations de soins, d'accueil, de prise en charge et d'accompagnement.

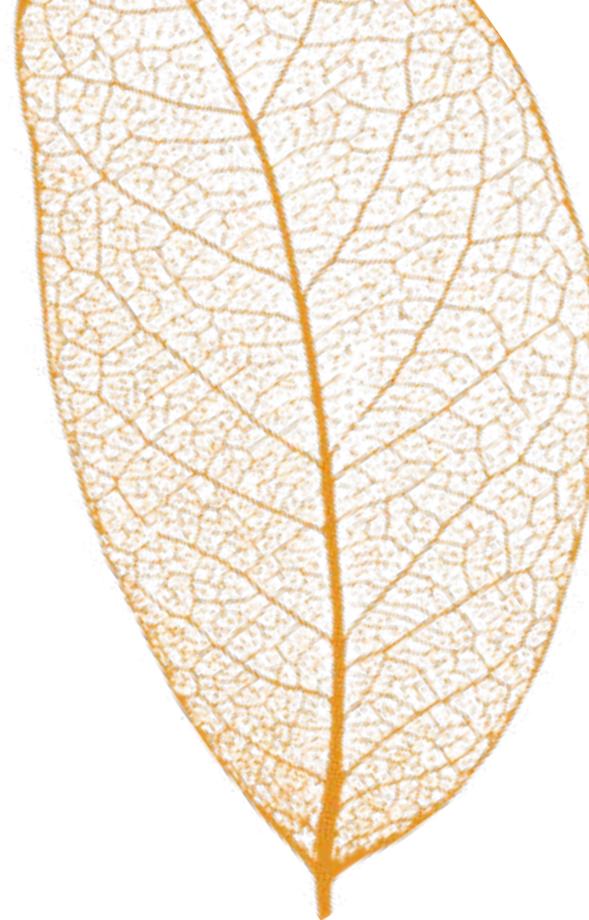
Nous vous accompagnons à

Développer les compétences individuelles et collectives des professionnels

- **En donnant et en retrouvant du sens** dans les pratiques
- **En accompagnant les enjeux et les évolutions** sociétales, organisationnelles et technologiques
- **En développant l'intelligence collective** par la mise en commun des compétences, connaissances, créativité, capacités de réflexion et de résolution de problèmes
- **En remobilisant les professionnels** autour de leur métier et leur engagement.

Contribuer à développer l'efficacité des organisations

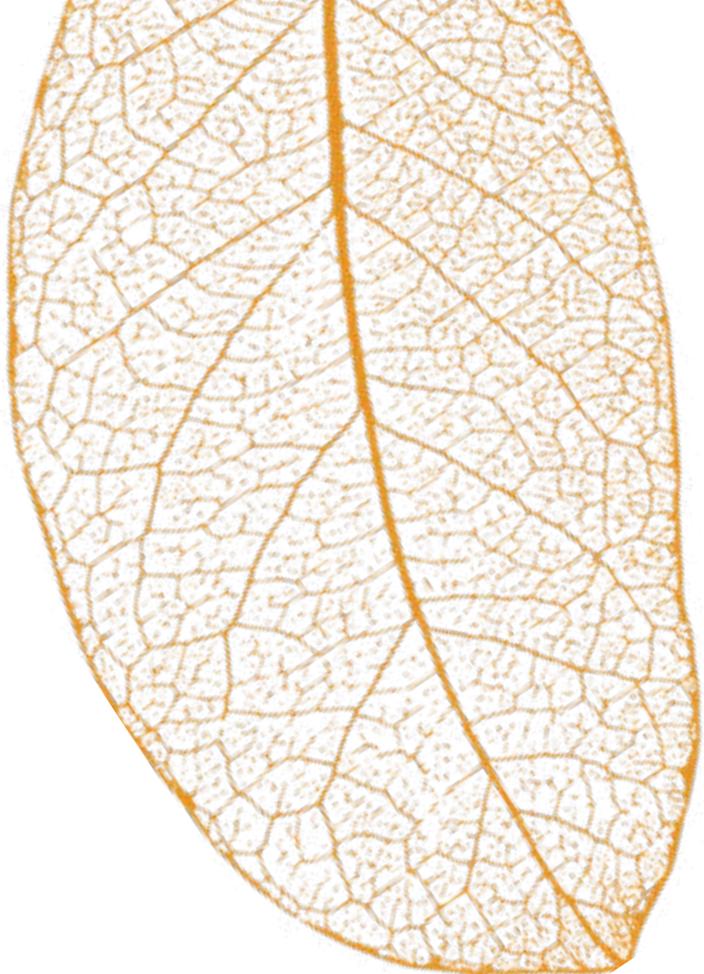
- **En rendant acteurs les professionnels** autour de ces mutations au bénéfice des usagers, de l'institution et de leur propre développement personnel et professionnel
- **En renforçant les coopérations** entre professionnels, sources de synergie et d'innovation
- **En conjuguant créativité et rationalité.**





2 Notre Équipe

ALTIDUM Formation se caractérise par une taille humaine qui lui confère une certaine âme. Notre équipe est composée de professionnelles ayant toutes une expertise dans le domaine du soin, de l'accompagnement des équipes et de la pédagogie. Elles connaissent ainsi les réalités du terrain et s'appuient sur celles-ci dans leur pratique.



Emmanuelle GAGNEPAIN-RODRIGUEZ

Directrice d'ALTITUM Formation.
Responsable pédagogique Intervenante en Analyse de Pratique et Supervision

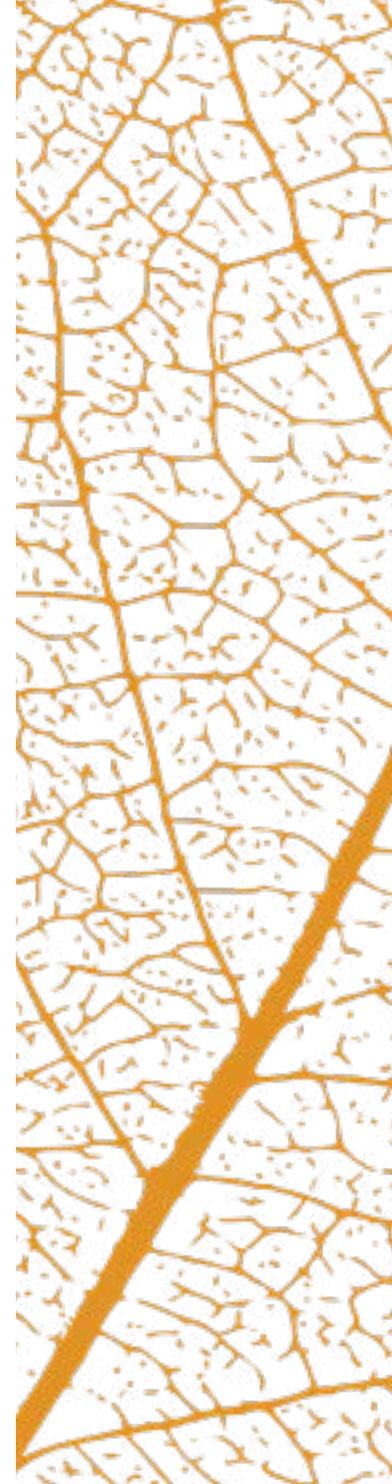
Infirmière puis cadre de santé pendant 25 ans auprès d'équipes de soins en psychiatrie (pédopsychiatrie, gérontopsychiatrie, équipe mobile d'urgence, hôpitaux de jour pour adultes, centre d'alcoologie et d'addictologie), elle accompagne des équipes et des individus à mettre du sens dans leur pratique dans le cadre de l'analyse de pratique, la VAE et les bilans de compétences. Elle s'est formée à l'analyse de pratique auprès d'Anne CHIMCHERRIAN, à l'approche centrée sur les solutions, à l'analyse transactionnelle et à l'approche systémique de Palo Alto. Elle a débuté un parcours de psychologue du travail auprès du CNAM.



Myriam CAZES-RECURT

Intervenante en Analyse de Pratique et Supervision.
Formatrice

Infirmière pendant 9 ans principalement en psychiatrie adulte (service d'admissions, CMP, Alcoologie) puis cadre de santé formatrice en Institut de Formation en Soins Infirmiers pendant 16 ans avec une activité de responsable de la coordination des stages, elle a une solide expérience en pédagogie. Aujourd'hui co-gestionnaire d'un SSIAD, sa carrière a toujours été tournée vers l'autre. Elle s'est formée à l'analyse des pratiques professionnelles auprès d'Anne CHIMCHERRIAN ainsi qu'à la méthode du codéveloppement professionnel « CODEV » basée sur l'échange de pratiques, l'entraide et l'intelligence collective. Elle est titulaire d'un Diplôme Universitaire en Alcoologie et d'un Master « Gestion des Etablissements Sanitaires et Sociaux ».





Virginie LARCADE

Intervenante en Analyse de Pratique et Supervision.
Formatrice

Riche d'une expérience de 12 ans en qualité d'infirmière dans différents établissements et services de psychiatrie adulte et infanto juvénile, elle a développé une approche globale, humaniste et analytique du prendre soin. En appui de son expérience de terrain puis de 6 années en qualité de co-gestionnaire de SSIAD, elle accompagne des équipes dans un travail d'analyse de leurs pratiques professionnelles dans la perspective de mettre du sens aux missions et place de chacun. Elle partage aujourd'hui son activité entre le soin, l'analyse de pratique et la formation. Elle s'est formée à l'analyse de pratique auprès d'Anne CHIMCHERRIAN.



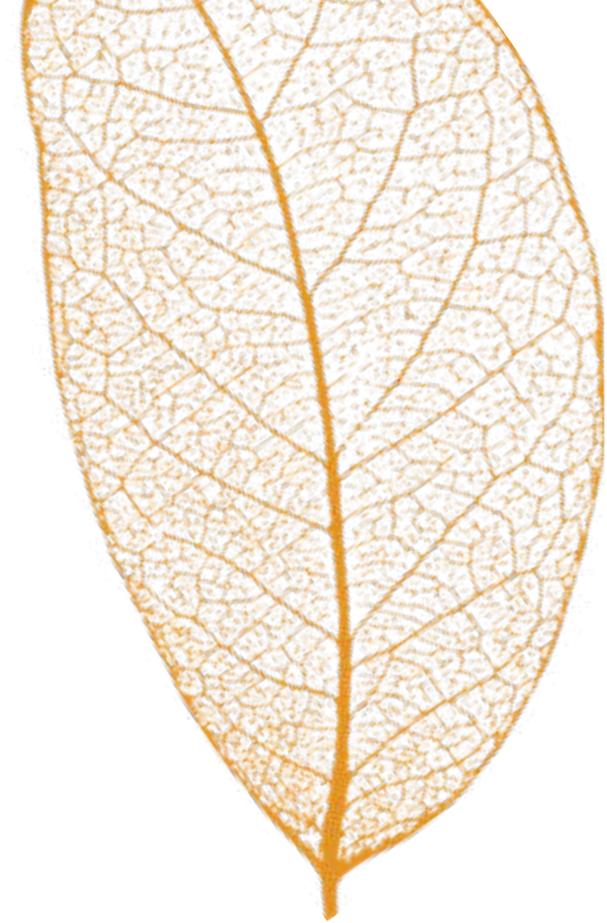
3 Notre Philosophie

ALTIDUM positionne l'Humain dans son entière diversité au cœur des organisations.

ALTIDUM fonde la relation de travail sur la pratique de l'échange favorisant une culture d'enrichissement et de transmission.

ALTIDUM soutient la diversité et la complémentarité des acteurs pour co-produire des stratégies d'actions novatrices.

ALTIDUM favorise la reliance, la création de relations pour co-construire efficacement.





4 Nos Valeurs

ALTIDUM Formation articule son savoir être autour de 3 valeurs fortes à dimension humaine. Des valeurs qui nous ressemblent et qui sont mises en application dans notre quotidien, en interne comme en externe, dans chacun de nos actes.

PROXIMITÉ

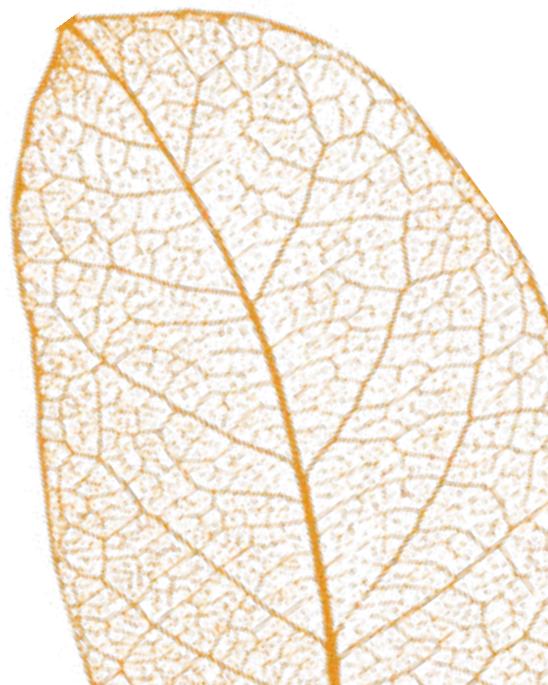
Nous vous accompagnons à chaque étape de votre projet. En amont, nous évaluons avec vous vos objectifs et les compétences visées pour vous aider à définir la formation la plus pertinente. Pendant la formation, nous adaptons la méthode pédagogique à votre profil et à ceux du groupe de stagiaires. A l'issue de la formation, nous en évaluons l'efficacité.

HUMANISME

Nous positionnons les Hommes comme acteurs du monde dans lequel ils vivent, en capacité de construire par eux-mêmes le monde dans lequel ils évoluent. Nous revendiquons le respect et la considération, la bienveillance et l'empathie ainsi que l'ouverture et l'accueil.

PERFORMANCE

Créer des parcours de formation performants, c'est apprendre à vous connaître, vous écouter, comprendre votre culture et votre passé collectif ou individuel, répondre de manière précise et détaillée dans la perspective d'atteindre des résultats concrets.

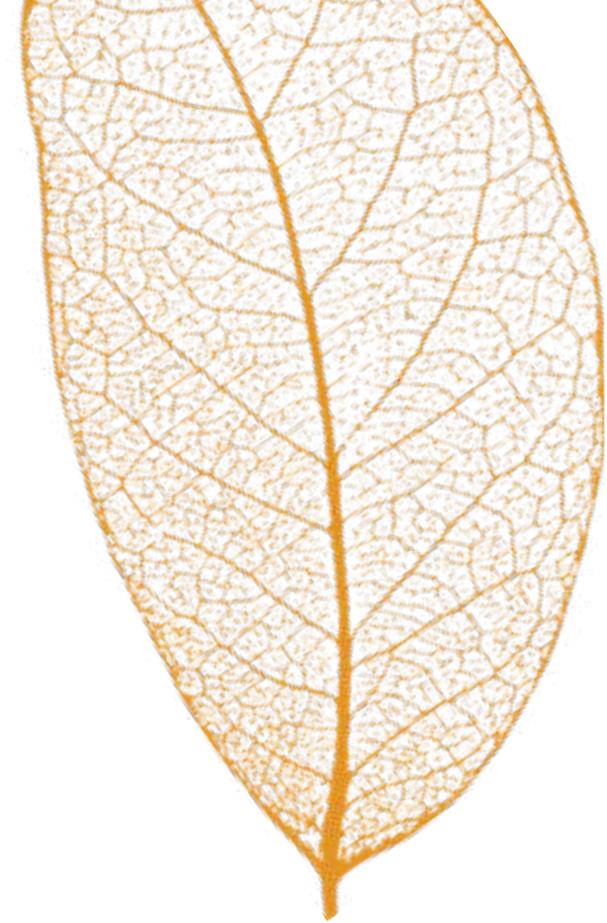




5 Notre engagement dans une démarche qualité

ALTIDUM Formation est engagé dans un processus d'amélioration continue de ses formations et actions certifiantes conformément aux 6 critères définis par le décret 2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue, renforcé par le décret 2019-564 du 6 juin 2019.

Des chartes Qualité élaborées en interne précisent la démarche de l'équipe d'ALTIDUM Formation pour chaque prestation proposée.

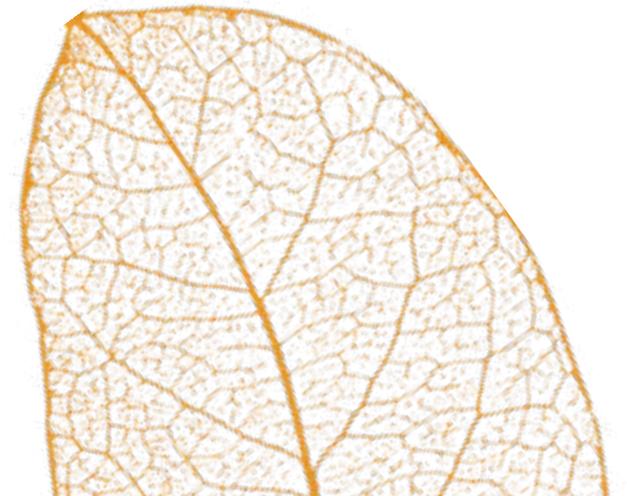




NOTRE OFFRE DE FORMATION



*« Écouter avec empathie,
informer avec intelligence,
former avec compétence
pour construire des pratiques
respectueuses du Vivant. »*





Nos Formations

Nous sommes fières de vous présenter nos formations, à partir desquelles des formations sur mesure peuvent être conçues.

Nous mettons à votre disposition

- Des méthodes pédagogiques innovantes et adaptées
- Une **Expertise**, une expérience de terrain de l'ensemble des formateurs
- Des approches plurielles
- Un dispositif d'évaluation de la formation

Notre processus de co-construction

Phase 1 : Etude et Analyse de votre demande sur site avec prise en compte de votre contexte et vos attentes

Phase 2 : Présentation d'un projet de formation

Phase 3 : Mise en place d'une convention de formation

Phase 4 : Réalisation de la formation conforme au cahier des charges

Phase 5 : Evaluation

Phase 6 : Mesure des impacts





DÉMARCHE RÉFLEXIVE



ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

A l'origine, instrument de formation à destination des médecins anglo-saxons, l'analyse des pratiques est aujourd'hui un outil au service des institutions venant soutenir les professionnels dans leur pratique. Dans le secteur sanitaire et social, la demande d'analyse des pratiques constitue un dispositif de soutien aux professionnels renforcée par la composante relationnelle forte de leur pratique professionnelle. Face à l'évolution des savoirs et des pratiques, à l'évolution des publics accueillis, face parfois à la perte de sens, l'analyse des pratiques permet de rendre l'action plus intelligible tout en intégrant la diversité des acteurs et les différences de point de vue.

**« S'inscrire dans une démarche réflexive
redonner du sens et de la cohérence à la pratique professionnelle »**



Personnes concernées : équipes de terrain du champ sanitaire, social et éducatif impliquées relationnellement dans leur pratique professionnelle au quotidien.

Taille du groupe :
6 à 12 professionnels.

Durée : sessions de 2 heures en moyenne toutes les 4 à 6 semaines environ (soit 7 à 8 interventions dans l'année).

Pré requis : aucun.

Lieu : intra institutionnel et sur mesure.

L'intervenante : une des formatrices d'ALTIDUM.

Référente pédagogique :
Emmanuelle GAGNEPAIN-RODRIGUEZ

Modalités d'accès à la formation : entretien avec le commanditaire pour comprendre le contexte de l'intervention et analyser les besoins institutionnels.

Délais d'accès : démarrage des séances d'APP dès signature de la convention et du devis.

PRIX : Nous consulter

COMPÉTENCES VISÉES

Développer le « savoir analyser » sur sa pratique professionnelle :

- Prendre, avoir conscience d'un besoin de questionnement professionnel
- Savoir reconstruire au travers d'un récit cette réalité vécue
- Savoir interroger, questionner ce vécu de manière multi référentielle
- Savoir émettre des hypothèses de compréhension
- Savoir retenir des éléments de compréhension afin de se projeter dans sa pratique.

OBJECTIFS

- Construire une identité professionnelle, professionnaliser les pratiques dans une démarche de formation (un processus finalisé)
- Donner du sens à la pratique à partir d'une situation présentée par un membre et co partagée par le groupe (un processus de groupe)
- Fournir des repères théoriques, des cadres et des grilles de lecture des situations à partir de l'expertise de l'intervenante (un processus cadré)
- Développer des savoirs selon 4 dimensions (un processus outillé) :
 - a. Dimension instrumentale : formalisation de la pratique
 - b. Dimension heuristique : création de nouvelles pistes de réflexion
 - c. Dimension de problématisation : formalisation des problèmes
 - d. Dimension de changement : création de nouvelles représentations
- Rendre majeure et centrale la parole des membres du groupe (un processus d'articulation entre pratique et théorie)
- Mutualiser les compétences individuelles et collectives via les résonances ;
- Améliorer le lien au sein de l'équipe.

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'intervenante crée et porte le cadre invitant chaque participant à être acteur de la dynamique de groupe. Elle permet l'instauration d'un climat de confiance et de bienveillance entre les participants ainsi que la fluidité des échanges et des productions dans l'ouverture plutôt que dans le jugement.

Au regard des situations exposées, elle apportera des grilles de lectures en s'appuyant sur :

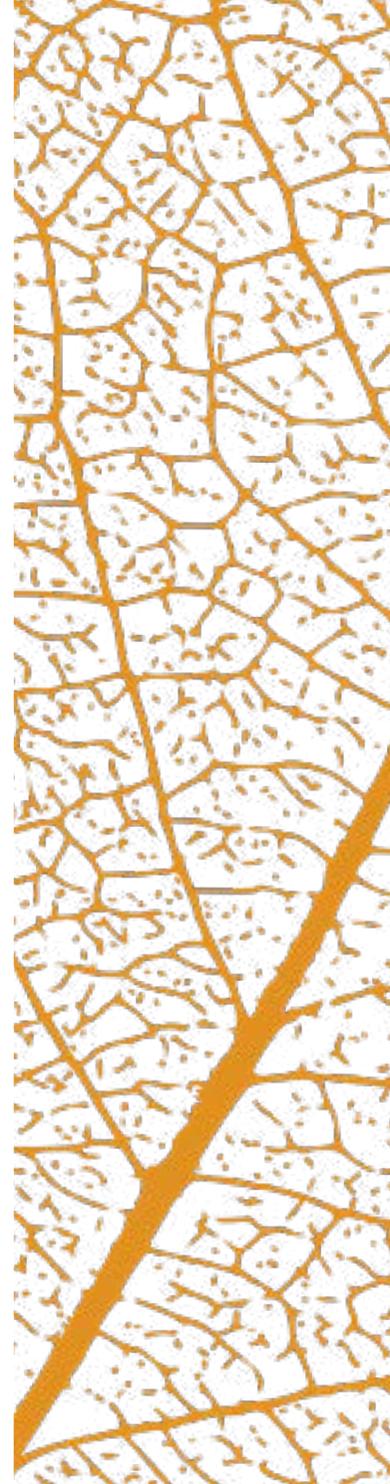
- Le groupe et sa dynamique
- La compréhension du contexte institutionnel
- L'identification et le questionnement autour des blocages de l'exposant
- L'apport de connaissances et de concepts pourront éclairer les situations exposées ; dans ce cadre, des articles viendront nourrir l'analyse.

Les règles initiales de fonctionnement connues de tous préciseront notamment les modalités de restitution auprès des commanditaires.

Dans un souci d'éthique auprès des professionnels accompagnés, l'intervenante s'engage à ne rien dévoiler du contenu de ses séances de travail. A la fin des séances programmées, remise en main propre d'un bilan des interventions au commanditaire dans le cadre d'une rencontre (contenu en accord avec le groupe de stagiaires).

Approches, Modèles théoriques, méthodologie de référence :

Notre approche est multi référentielle avec pour fondamentaux la systémique dynamique, l'orientation solutions, les pratiques narratives, l'entretien d'explicitation, l'approche Palo Alto ; mais aussi l'analyse transactionnelle et la Communication Non Violente.



PROGRAMME

1ère séance : Présentation de l'outil.

Co construction des règles de fonctionnement avec le groupe : absence de jugements, respect de la parole, attitude empathique et de compréhension, respect des horaires...

2nd séance et les séances suivantes :

- Apports individuels quant aux situations concrètes rencontrées par les membres du groupe dans leurs activités professionnelles
- Clarification des différents éléments : faits, ressentis, jugements, généralisations, croyances...
- Mise en ressources des personnes et du groupe au cours des différentes étapes du travail
- Mise en situation de ce qui se joue dans l'espace de la relation pour chacun des protagonistes : messages, impact émotionnel, comportements, processus de pensée, croyances
- Apports d'outils ou de modèles de compréhension
- Mise à jour des processus sous-jacents à la situation (non-dits, liens inconscients, identifications...)
- Prise de recul, analyse, compréhension, recherche d'options....
- Feed back de chaque participant sur la séance
- Séance suivante : évaluation des changements en lien avec le travail de la séance précédente



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

AU DÉMARRAGE : Recueil des attentes des participants en amont de la formation - Auto évaluation.

EN COURS DE FORMATION : Auto évaluation de chaque participant sur l'impact des séances d'APP sur sa pratique professionnelle.

À L'ISSUE DE LA FORMATION : Entretien collectif guidé auprès du groupe de stagiaires - Questionnaire de satisfaction à chaud remis aux participants. Il porte sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis.

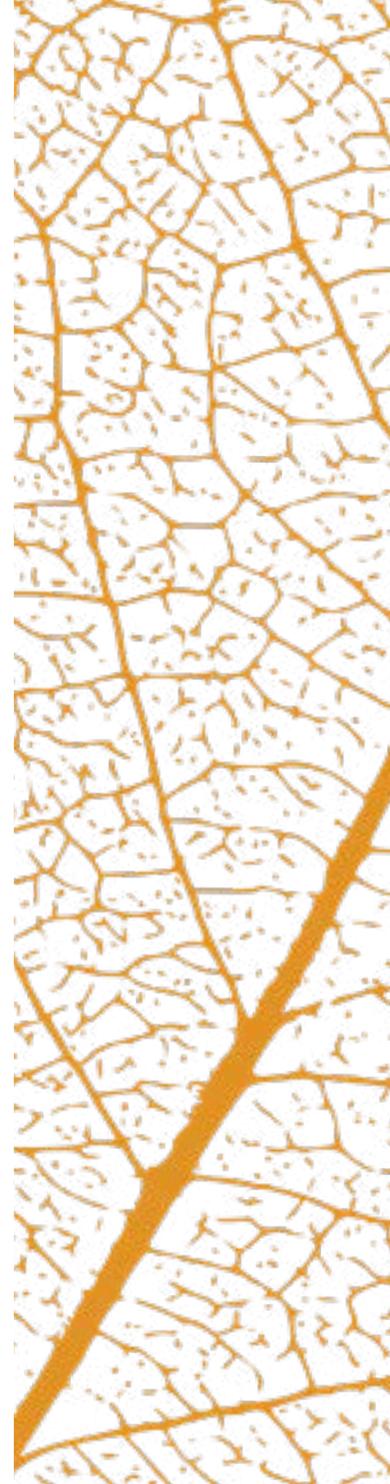
À DISTANCE DE LA FORMATION : Le participant pourra analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, le commanditaire est invité à évaluer l'impact sur son organisation en termes de ressources humaines et sur les pratiques professionnelles de son équipe.



ANALYSE DES PRATIQUES MANAGERIALES

Confrontés à une triple complexification de leur environnement professionnel, les encadrants sont au cœur d'une mutation des modèles organisationnels impliquant réactivité et adaptabilité dans des formes transversales de pilotage conciliant coopération interne, notoriété et logique de résultats. Leur métier a glissé vers des fonctions d'interface où il convient désormais de concilier le stratégique et le ponctuel, l'organisation et la communication, le pilotage et le conseil, la symbolique des messages et l'opérationnalité des actes, l'image et la production, le rationnel et le sensible. Enfin, le rapport au travail et les relations sociales ont fortement évolué se caractérisant par des comportements nouveaux. Il convient donc d'appréhender « l'effet manager » dans ses dimensions rationnelles et symboliques et de revisiter la problématique de la compétence managériale à l'aune des processus de signification qu'elle engage et qui la constituent.

« S'inscrire dans une dynamique d'approfondissement des compétences managériales en s'intéressant aux problématiques humaines. »



Personnes concernées : équipes de Direction, Cadres de santé, Chefs de services, coordonnateurs, tout professionnel ayant une fonction d'encadrement.

Taille du groupe :
6 à 12 professionnels.

Durée : sessions de 2 heures en moyenne toutes les 4 à 6 semaines environ (soit 7 à 8 interventions dans l'année).

Pré requis : aucun.

Lieu : intra institutionnel et sur mesure.

L'intervenante : une des formatrices d'ALTIDUM.

Référente pédagogique :
Emmanuelle GAGNEPAIN-RODRIGUEZ

Modalités d'accès à la formation : entretien avec le commanditaire pour comprendre le contexte de l'intervention et analyser les besoins institutionnels.

Délais d'accès : démarrage des séances d'APP dès signature de la convention et du devis.

PRIX : Nous consulter

COMPÉTENCES VISÉES

Développer le « savoir analyser » sur sa pratique professionnelle

- Prendre, avoir conscience d'un besoin de questionnement professionnel
- Savoir reconstruire au travers d'un récit cette réalité vécue
- Savoir interroger, questionner ce vécu de manière multi référentielle
- Savoir émettre des hypothèses de compréhension
- Savoir retenir des éléments de compréhension afin de se projeter dans sa pratique d'encadrant.

OBJECTIFS

- Réfléchir sur des solutions pragmatiques face aux problèmes rencontrés dans le management quotidien (émergence de solutions créatives)
- S'enrichir mutuellement des bonnes pratiques managériales et élargir son regard à partir de problématiques semblables
- Développer des compétences managériales individuelles et collectives en s'intéressant aux problématiques humaines (aspects relationnels et communicationnels du management, aspects organisationnels et opérationnels)
- Développer le lien et la collégialité au sein de l'équipe d'encadrants.

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'intervenante crée et porte le cadre invitant chaque participant à être acteur de la dynamique de groupe. Elle permet l'instauration d'un climat de confiance et de bienveillance entre les participants ainsi que la fluidité des échanges et des productions dans l'ouverture plutôt que dans le jugement.

Au regard des situations exposées, elle apportera des grilles de lectures en s'appuyant sur :

- Le groupe et sa dynamique dans le cadre d'une approche systémique
- La compréhension du contexte institutionnel
- L'identification et le questionnement autour des blocages de l'exposant
- L'apport de connaissances et de concepts pourront éclairer les situations exposées : dans ce cadre, des articles viendront nourrir l'analyse.

Les règles initiales de fonctionnement connues de tous préciseront notamment les modalités de restitution auprès des commanditaires.

Dans un souci d'éthique auprès des professionnels accompagnés, l'intervenante s'engage à ne rien dévoiler du contenu de ses séances de travail. A la fin des séances programmées, remise en main propre d'un bilan des interventions au commanditaire dans le cadre d'une rencontre (contenu en accord avec le groupe de stagiaires).

Approches, Modèles théoriques, méthodologie de référence :

Notre approche est multi référentielle avec pour fondamentaux la systémique dynamique, l'orientation solutions, les pratiques narratives, l'entretien d'explicitation, l'approche Palo Alto ; mais aussi l'analyse transactionnelle et la Communication Non Violente.



PROGRAMME

1ère séance : Présentation de l'outil.

Co construction des règles de fonctionnement avec le groupe : absence de jugements, respect de la parole, attitude empathique et de compréhension, respect des horaires...

2nd séance et les séances suivantes :

- Apports individuels quant aux situations concrètes rencontrées par les membres du groupe dans leurs activités professionnelles d'encadrants.
- Clarification des différents éléments : faits, ressentis, jugements, généralisations, croyances...
- Mise en ressources des personnes et du groupe au cours des différentes étapes du travail.
- Mise en situation de ce qui se joue dans l'espace de la relation pour chacun des protagonistes : messages, impact émotionnel, comportements, processus de pensée, croyances.
- Apports d'outils ou de modèles de compréhension.
- Mise à jour des processus sous-jacents à la situation (non-dits, liens inconscients, identifications...).
- Prise de recul, analyse, compréhension, recherche d'options....
- Feed back de chaque participant sur la séance.
- Séance suivante : évaluation des changements en lien avec le travail de la séance précédente.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

AU DÉMARRAGE : Recueil des attentes des participants en amont de la formation - Auto Evaluation.

EN COURS DE FORMATION : Auto évaluation de chaque participant sur l'impact des séances d'APP sur sa pratique professionnelle d'encadrants.

À L'ISSUE DE LA FORMATION : Entretien collectif guidé auprès du groupe de stagiaires - Questionnaire de satisfaction à chaud remis aux participants. Il porte sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis.

À DISTANCE DE LA FORMATION : Le participant pourra analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, le commanditaire est invité à évaluer l'impact sur son organisation en termes de ressources humaines et sur les pratiques professionnelles de son équipe.



SUPERVISION INDIVIDUELLE

Les métiers de la relation nécessitent une forte implication personnelle qui varie selon l'histoire, les émotions, les convictions, les représentations, les attitudes, les compétences et les connaissances mobilisées. Les relations avec les usagers, les collègues, la Direction, les partenaires, reposent quant à elles sur la dynamique de la rencontre impliquant un effort constant d'engagement de la part des professionnels. Cela nécessite pour chaque professionnel de prendre soin de lui-même comme « outil de travail » et de s'interroger sur ce qu'il met en jeu de lui-même dans sa pratique professionnelle quotidienne.

**« Mettre en lumière ce qui se joue entre soi et l'autre
dans la relation professionnelle »**



COMPÉTENCES VISÉES

Développer le « savoir analyser » sur sa pratique professionnelle

- Prendre, avoir conscience d'un besoin de questionnement professionnel
- Savoir reconstruire au travers d'un récit cette réalité vécue
- Savoir interroger, questionner ce vécu de manière multi référentielle
- Savoir émettre des hypothèses de compréhension
- Savoir retenir des éléments de compréhension afin de se projeter dans sa pratique.

OBJECTIFS

- Elargir sa capacité de discernement, s'ajuster de façon éclairée, aborder les situations plus sereinement et avec le recul nécessaire
- Mesurer les enjeux, mettre en lumière ce qui se joue entre soi et l'autre dans la relation afin d'approfondir les qualités relationnelles nécessaires à la pratique
- Dégager les lignes de forces personnelles, valoriser ses talents dans un mouvement de croissance professionnelle, de ressourcement et de développement personnel
- Identifier et affiner son style d'intervention en accord avec ses valeurs
- Ancrer et légitimer sa pratique professionnelle.

Personnes concernées : tout professionnel ayant une mission d'encadrement, tout professionnel impliqué relationnellement dans sa pratique professionnelle au quotidien.

Taille du groupe : espace individuel.

Durée : sessions de 2 heures en moyenne toutes les 4 à 6 semaines environ (soit 7 à 8 interventions dans l'année).

Pré requis : aucun.

Lieu : en cabinet, distanciel, intra institutionnel et sur mesure.

L'intervenante : une des formatrices d'ALTIDUM.

Référente pédagogique :
Emmanuelle GAGNEPAIN-RODRIGUEZ

Modalités d'accès à la formation : entretien avec le professionnel pour comprendre le contexte et analyser le besoin.

Délais d'accès : démarrage des séances de supervision dès signature de la convention, du devis et du contrat.

PRIX : Nous consulter

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le superviseur et le professionnel s'engage dans un travail de régularité et de continuité à accomplir un travail de formulation autour de situations professionnelles questionnantes pour le professionnel dans sa pratique. Il suppose l'établissement d'une relation de confiance entre le superviseur et le supervisé, un principe de non jugement et de confidentialité, permettant au professionnel d'y trouver un lieu ressource pour déposer ce qui l'interroge et pour être étayé dans sa réflexion.

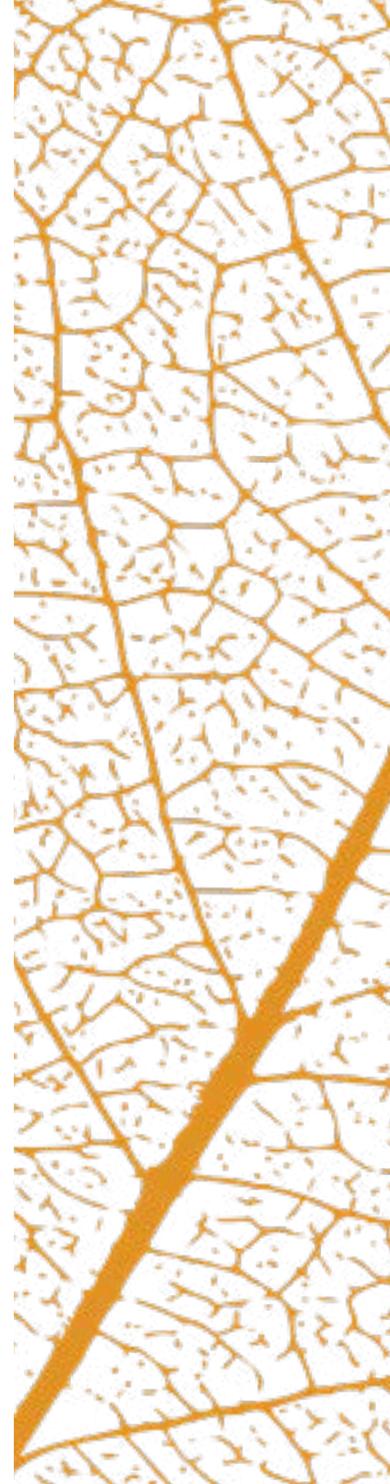
La superviseuse instaure un climat de bienveillance permettant la fluidité des échanges et des productions dans l'ouverture plutôt que dans le jugement. Au regard des situations exposées, elle apportera des grilles de lectures en s'appuyant sur :

- La dynamique des relations
- La compréhension du contexte professionnel
- L'identification et le questionnement autour des blocages de l'exposant
- L'apport de connaissances et de concepts pourront éclairer les situations exposées : dans ce cadre, des articles viendront nourrir l'analyse.

Les règles initiales de fonctionnement seront posées et feront l'objet d'un contrat. Dans un souci d'éthique auprès du professionnel accompagné, le superviseur s'engage à ne rien dévoiler du contenu de ses séances de travail. A la fin des séances programmées, remise en main propre d'un bilan des temps de supervision.

Approches, Modèles théoriques, méthodologie de référence :

Notre approche est multi référentielle avec pour fondamentaux la systémique dynamique, l'orientation solutions, les pratiques narratives, l'entretien d'explicitation, l'approche Palo Alto ; mais aussi l'analyse transactionnelle et la Communication Non Violente.



PROGRAMME

1ère séance :

Présentation de l'outil - Co construction des règles de fonctionnement de l'espace : absence de jugements, respect de la parole, attitude empathique et de compréhension, respect des horaires...

2nd séance et les séances suivantes :

- Apports individuels quant aux situations concrètes rencontrées par le professionnel dans sa pratique.
- Clarification des différents éléments : faits, ressentis, jugements, généralisations, croyances...
- Mise en situation de ce qui se joue dans l'espace de la relation : messages, impact émotionnel, comportements, processus de pensée, croyances.
- Apports d'outils ou de modèles de compréhension.
- Mise à jour des processus sous-jacents à la situation (non-dits, liens inconscients, identifications...).
- Prise de recul, analyse, compréhension, recherche d'options....
- Feed back sur la séance.
- Séance suivante : évaluation des changements en lien avec le travail de la séance précédente.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

AU DÉMARRAGE : Recueil des attentes du professionnel en amont de la formation - Auto Évaluation.

EN COURS DE FORMATION : Auto évaluation du professionnel sur l'impact des séances de Supervision sur sa pratique professionnelle.

À L'ISSUE DE LA FORMATION : Entretien individuel guidé - Questionnaire de satisfaction à chaud remis au professionnel. Il porte sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis.

À DISTANCE DE LA FORMATION : Le professionnel pourra analyser les effets des temps de supervision sur sa pratique professionnelle.

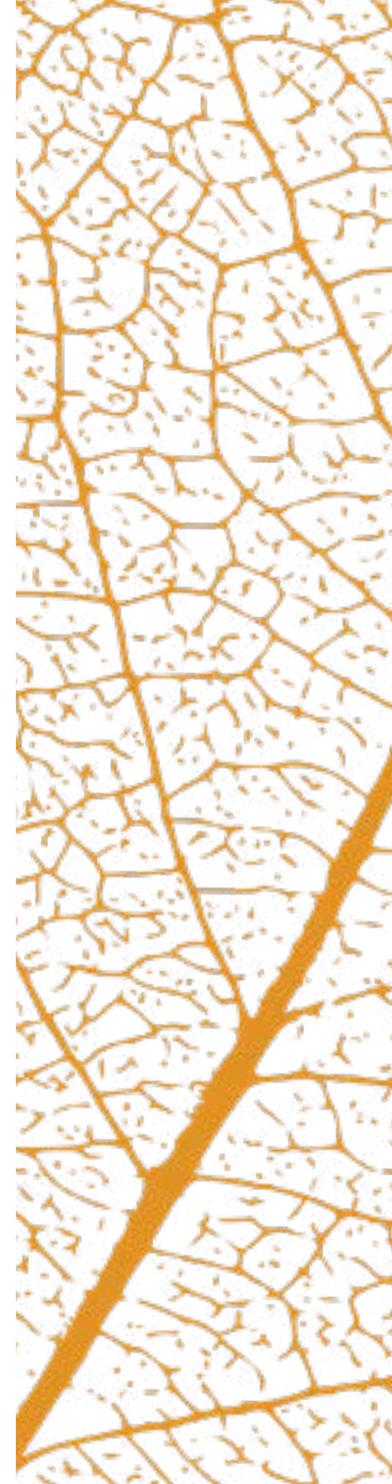


LE RAISONNEMENT CLINIQUE PARTAGÉ

Pour des Pratiques Collaboratives

La pertinence d'un projet de soins adapté à chaque personne pose la question de la formalisation d'un raisonnement clinique qui part du patient, conduit le soignant dans des champs de connaissances variées et l'oblige à utiliser une méthodologie de problématisation avant d'entrer dans la démarche de résolution de problème.

Le raisonnement clinique est ainsi un « agir avec compétence » qui va permettre au soignant de faire face à des situations de soins complexes en interagissant avec une équipe pluridisciplinaire. Il s'inscrit dans un contexte de performance des pratiques professionnelles et dans une démarche continue de la qualité des soins par les établissements de santé. L'HAS préconise la formalisation du parcours patient dans la perspective d'obtenir un consensus autour de son projet de soins invitant ainsi à se questionner sur le passage d'une compétence individuelle à une compétence collective.



Personnes concernées :

- Professionnels du champ du soin, social et médico social (aide-soignant, infirmier, AMP, éducateur spécialisé, moniteur éducateur, cadre de santé.....).
- Toute équipe souhaitant s'engager dans un travail de réflexion autour de la continuité des soins.

Taille du groupe :

6 à 12 professionnels.

Durée : 3 + 1 jours.

Pré requis : aucun.

Lieu : intra institutionnelle et sur mesure.

L'intervenante : une des formatrices d'ALTIDUM.

Référente pédagogique :
Emmanuelle GAGNEPAIN-RODRIGUEZ

Modalités d'accès à la formation :
entretien avec le commanditaire pour comprendre le contexte de l'intervention et analyser les besoins institutionnels.

Délais d'accès : démarrage de la formation dès signature de la convention et du devis.

PRIX : Nous consulter

COMPÉTENCES VISÉES

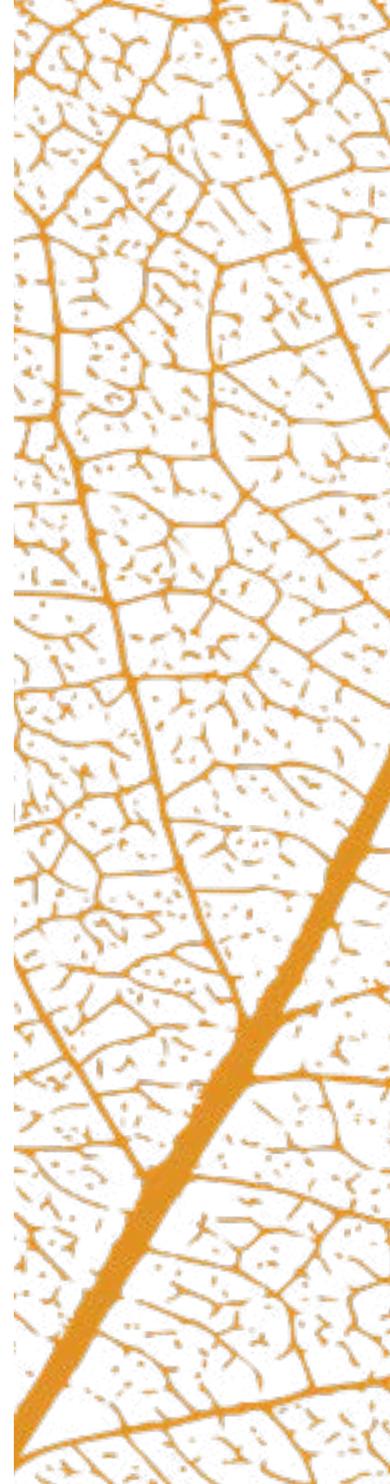
- Développer le Schème Mental du Raisonnement Clinique pour élaborer un projet de soins personnalisé, pertinent et exhaustif.
- Elaborer au sein de l'équipe pluridisciplinaire la continuité des soins.

OBJECTIFS

- Evoluer d'une représentation individuelle vers une représentation collective concernant les définitions de raisonnement clinique, de démarche clinique et de projet de soins.
- Identifier les types de raisonnement clinique et les opérations mentales de celui-ci.
- Appréhender le modèle clinique trifocal.
- Repérer et maîtriser les notions de problématisation et de résolution de problème.
- Inscrire le raisonnement clinique dans sa pratique quotidienne.
- Encourager l'écriture du raisonnement clinique et du projet de soins dans une démarche qualité.
- Sensibiliser à l'accompagnement des stagiaires vers le développement des opérations mentales du raisonnement clinique.
- Envisager l'habileté du raisonnement clinique au sein du projet de service et du projet institutionnel.
- Renforcer l'axe de cohérence et de cohésion au sein de l'équipe .

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active au cours de laquelle les participants alterneront jeux de rôle, étude de cas, analyse de situations professionnelles concrètes.
- Les références théoriques et conceptuelles seront proposées par l'intervenant sous la forme de brefs exposés afin de favoriser et enrichir l'avancée de la réflexion et le réinvestissement de la formation sur le terrain professionnel.
- Des supports pédagogiques seront proposés : Textes réglementaires, concepts généraux, bibliographie.
- Un livret sera remis en début de formation et renseigné tout le long de la formation par le stagiaire dans une démarche de co construction



PROGRAMME

Jour 1

- **Présentation des concepts majeurs définissant la branche scientifique infirmière** : le raisonnement clinique, la démarche clinique, le projet de soins
- **Illustration de l'ensemble des concepts qui fondent la compétence infirmière**
- **Le raisonnement clinique et ses attributs** : définitions
- **Les différents types de raisonnement clinique** : le modèle hypothético-déductif, le modèle par anticipation
- **Les différentes opérations mentales** : l'intuition perceptive, la déduction et l'induction, le raisonnement critique, la créativité
- **Etude de cas cliniques** : situations cliniques simplifiées - Réflexion à partir du questionnement multiple avec une organisation des données

Jour 2

- **Etude de cas concrets** : utilisation de la hiérarchisation et du pourquoi - Remobilisation des 4 attributs du raisonnement clinique et abord du Modèle bi focal pour arriver au Modèle trifocal
- **Présentation du modèle de T.PSIUK** : les 3 domaines permettant une approche systémique des problèmes de santé de la personne soignée
- **Le raisonnement spontané**
- **La notion d'hypothèse, du concept de problématisation et de résolution de problème**
- **Liens avec le référentiel de formation et les compétences infirmières**

Jour 3

- **A partir d'une situation clinique, mobilisation du raisonnement clinique infirmier en collaboration avec l'aide-soignante, l'auxiliaire de puériculture...**
- **Collaboration et complémentarité** pour l'analyse d'une situation de santé
- **Questionnement autour de l'écriture professionnalisée** en désacralisant les transmissions ciblées
- **Valorisation de l'écriture coordonnée** : le dossier de soin

JOUR 4 (A distance)

Appropriation et Création : se mobiliser autour des outils existants



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

AU DÉMARRAGE : Auto évaluation et recueil des attentes des participants en amont de la formation.

EN COURS DE FORMATION : Au 3ème jour de formation, l'évaluation de chaque participant porte sur la maîtrise du raisonnement clinique dans la perspective de le mettre au service de la pratique.

À L'ISSUE DE LA FORMATION : Entretien collectif guidé auprès du groupe de stagiaires - Questionnaire de satisfaction à chaud remis aux participants. Il porte sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis.

À DISTANCE DE LA FORMATION : Chaque participant pourra analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, le commanditaire est invité à évaluer l'impact sur son organisation et sur les pratiques professionnelles de son équipe.





ÉTHIQUE



CULTIVER LA BIENTRAITANCE DANS SA PRATIQUE et AU CŒUR DES INSTITUTIONS

Selon l'HAS « la bientraitance est une démarche globale dans la prise en charge du patient, de l'utilisateur et de l'accueil de l'entourage visant à promouvoir le respect des droits et libertés du patient, de l'utilisateur, son écoute et ses besoins, tout en prévenant la maltraitance. Cette démarche globale met en exergue le rôle et les interactions entre différents acteurs que sont le professionnel, l'institution, l'entourage et le patient, l'utilisateur. Elle nécessite un questionnement tant individuel que collectif de la part des acteurs. »

La bientraitance est à la fois autre chose et bien davantage que le contraire de la maltraitance. Dans le cadre singulier de l'accompagnement, elle s'inscrit dans un questionnement permettant de donner du sens dans la pratique de chaque professionnel en complète adéquation avec les volontés du patient usager tout en rendant l'entourage partenaire. Elle implique de développer une culture de bientraitance au sein des institutions.

« La Bientraitance au cœur du cadre singulier de l'accompagnement. »



Personnes concernées :

- Professionnels du champ du soin, social et médico-social (aide-soignant, infirmier, AMP, éducateur spécialisé, moniteur éducateur, cadre de santé ...) ;
- Toute équipe souhaitant s'engager dans un travail de réflexion autour de la bientraitance.

Taille du groupe :

6 à 12 professionnels.

Durée : 2 + 1 jours.

Pré requis : aucun.

Lieu : intra institutionnel et sur mesure.

L'intervenante : une des formatrices d'ALTIDUM.

Référente pédagogique :
Emmanuelle GAGNEPAIN-RODRIGUEZ

Modalités d'accès à la formation :
entretien avec le commanditaire pour comprendre le contexte et analyser le besoin.

Délais d'accès : démarrage de la formation dès signature de la convention et du devis.

PRIX : Nous consulter

COMPÉTENCE VISÉE

Mettre en œuvre un accompagnement bienveillant au cœur de sa pratique individuelle et collective.

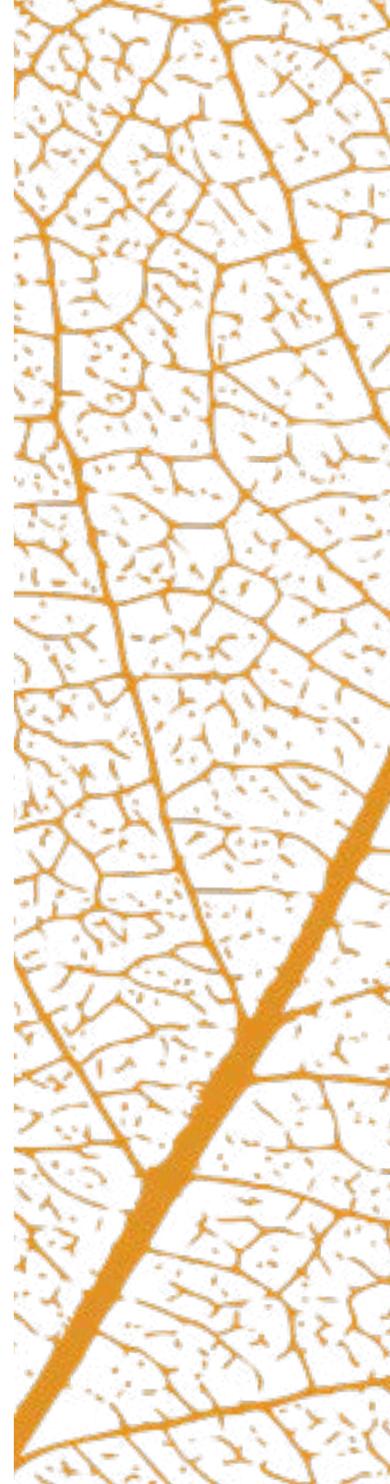
OBJECTIFS

- Evoluer d'une représentation individuelle vers une représentation collective concernant la définition de la bientraitance et de ses attributs.
- Eclairer sa posture professionnelle à travers des notions clés : empathie, savoir être, relation d'aide, regard inconditionnel.
- Confronter le cadre juridique et sociétal aux pratiques dans une dynamique d'ouverture et non de contrainte.
- S'inscrire dans une pratique réflexive pour se positionner dans la bientraitance à partir de situations professionnelles vécues de façon individuelle ou collective.
- Construire des pratiques bienveillantes, faire face et savoir agir au sein de son institution.
- Mettre en œuvre des outils d'évaluation.

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

A partir des outils déjà utilisés par les professionnels et de situations proposées par le groupe :

- Pédagogie active au cours de laquelle les participants alterneront étude de cas, analyse de situations professionnelles concrètes.
- Les références théoriques et conceptuelles seront proposées par l'intervenant sous la forme de brefs exposés afin de favoriser et enrichir l'avancée de la réflexion et le réinvestissement de la formation sur le terrain professionnel.
- Des supports pédagogiques seront proposés (textes réglementaires, concepts généraux, bibliographie, articles, supports vidéo et audio).



PROGRAMME

Jour 1 : En appui des références de Carl Rogers et de Paul Ricoeur

- **Définitions** : bientraitance, bienfaisance, sollicitude.
- **Appréhension des notions clefs à travers les pratiques professionnelles quotidiennes** : bienveillance et sollicitude, savoir être, empathie, communication verbale et non verbale, qualité de la présence et du geste, écoute, observation, relation d'aide, notion de respect, du regard inconditionnel, de la reconnaissance de l'autre, l'approche bio psycho sociale.

Jour 2 :

- **Historique de la bientraitance via les représentations de la maltraitance ordinaire** : recommandations de l'HAS, les exigences de la certification et cadre des évaluations internes et externes, la réglementation et la législation, dimension éthique de la bientraitance.
- **Réflexivité autour des pratiques individuelles et collectives** : l'analyse de chaque situation dans son contexte et sa singularité, la compréhension de l'autre, l'appréhension de la situation, le sens des actions, la réflexion éthique, le cadre de l'analyse de pratique, les classifications des différentes formes de maltraitance, violence, négligence, la maltraitance ordinaire et passive

Jour 3 (A distance)

- **Le professionnel témoin d'une situation** : aide et guide dans sa démarche.
- **Le positionnement individuel et en équipe** : les conflits éthiques.
- **Elaboration d'un plan d'actions bientraitant à partir de situations vécues.**
- **Mise en lumière des outils d'évaluation existants** : analyse des outils.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

AU DÉMARRAGE : Auto évaluation et recueil des attentes des participants en amont de la formation.

EN COURS DE FORMATION : au 2ème jour, l'évaluation de chaque participant porte sur la capacité à s'inscrire dans une démarche réflexive en appui de la notion de bientraitance et ses attributs dans la perspective de la mettre en pratique.

À L'ISSUE DE LA FORMATION : Entretien collectif guidé auprès du groupe de stagiaires - Questionnaire de satisfaction à chaud remis aux participants. Il porte sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis.

À DISTANCE DE LA FORMATION : Chaque participant pourra analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, le commanditaire est invité à évaluer l'impact sur son sur les pratiques professionnelles de son équipe.

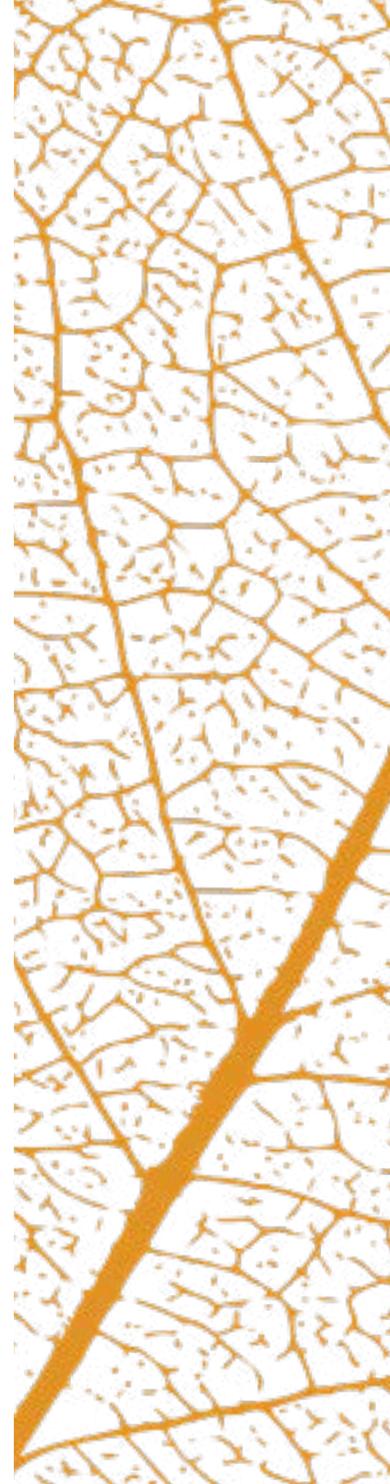


ACCOMPAGNER LES PARCOURS DE VIE DES PERSONNES POLYHANDICAPEES VIEILLISSANTES EN INSTITUTION

Comme l'ensemble de la population, l'espérance de vie des personnes polyhandicapées ne cesse de s'allonger, entraînant des évolutions dans l'accompagnement et la prise en soin. L'adaptation des professionnels à ces situations nouvelles nécessite de réinterroger les identités professionnelles et les pratiques. Ainsi, passer d'un projet de vie centré sur le maintien des acquis à un projet de vie centré sur l'accompagnement du déclin de la vie interpelle le sens de la mission de chacun.

Le vieillissement de la personne handicapée amène ainsi à repenser l'accompagnement des personnes à travers les parcours de vie.

« Promouvoir la continuité des parcours de vie, garantir sa fluidité. »



Personnes concernées :

Equipe pluridisciplinaire du champ médico-social souhaitant s'engager dans un travail de réflexion autour de l'accompagnement des parcours de vie des personnes polyhandicapées vieillissantes en institution.

Taille du groupe :

6 à 12 professionnels.

Durée : 2 + 1 jours.**Pré requis :** aucun.

Lieu : intra institutionnel et sur mesure.

L'intervenante : une des formatrices d'ALTIDUM.

Référente pédagogique :

Emmanuelle GAGNEPAIN-RODRIGUEZ

Modalités d'accès à la formation :

entretien avec le commanditaire pour comprendre le contexte et analyser les besoins institutionnels.

Délais d'accès : démarrage de la formation dès signature de la convention et du devis.

PRIX : Nous consulter

COMPÉTENCE VISÉE

Adapter l'accompagnement auprès des personnes polyhandicapées vieillissantes.

OBJECTIFS

- Confronter ses connaissances sur le vieillissement « normal » et le vieillissement « avec handicap ».
- Identifier la survenue du vieillissement et les aspects spécifiques du vieillissement de la personne handicapée.
- Questionner son identité professionnelle, ses représentations et ses pratiques.
- Adapter les modalités d'accompagnement auprès de la personne.
- Identifier la place, le rôle et les besoins des familles.
- Renforcer l'axe de cohérence et de cohésion de l'équipe autour de l'utilisateur.

PROGRAMME

Jour 1

- Les notions de vieillissement, handicap et du concept de santé
- La place sociétale du handicap
- Les représentations individuelles et collectives par rapport au vieillissement
- Le handicap : moteur, sensoriel, mental, psychique, cognitif
- Le polyhandicap : définition, incidence et spécificité
- La définition des personnes handicapées vieillissantes
- Le vieillissement pathologique : accroissement des déficiences pré existantes et apparition de nouvelles déficiences
- Les aspects physiques et cognitifs du vieillissement : fatigabilité, difficultés de mémorisation difficultés d'anticipation, pertes de dynamisme et de repères
- Le vieillissement des personnes avec une déficience intellectuelle : symptomatologie, observation et troubles associés
- La santé des personnes handicapées

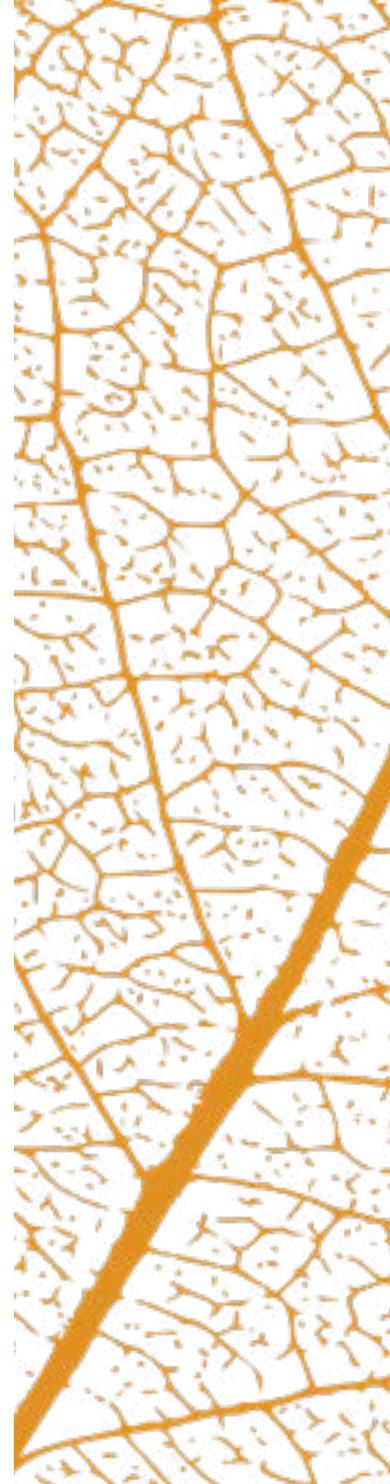
Jour 2

- Le passage d'une posture éducative à une posture et logique d'accompagnement du projet de soin
- Le repérage des besoins spécifiques de la personne
- Les valeurs et principes qui sous-tendent l'accompagnement
- La place de l'affect
- L'admission et la construction de l'avenir à travers les projets de vie personnalisés
- La charte d'alliance avec et pour l'utilisateur
- L'accompagnement au quotidien : de l'évaluation des besoins à l'analyse de la situation pour des solutions à réinventer
- Les axes de préconisation de l'HAS en termes d'intervention des personnes handicapées vieillissantes
- Le travail d'équipe pluridisciplinaire
- Les notions de deuil et de travail de deuil
- La spécificité du travail de deuil chez les personnes handicapées vieillissantes, les différences de compréhension du concept de mort, le vécu du deuil

Une consigne « inter session » sera donnée permettant au 3ème jour de présenter et débattre autour de la situation d'une personne polyhandicapée et ainsi construire un plan d'action et d'amélioration autour de son accompagnement

Jour 3 (A distance)

- Représentation individuelle et collective autour de la place des parents
- La place de la famille : participation, sollicitation, accompagnement....
- La prise en compte du vieillissement des parents
- La famille face au décès et post décès
- Construction d'un plan d'action et d'amélioration de l'accompagnement d'une personne





MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active au cours de laquelle les participants alterneront étude de cas et analyse de situations professionnelles concrètes.
- Les références théoriques et conceptuelles seront proposées par l'intervenant sous la forme de brefs exposés afin de favoriser et enrichir l'avancée de la réflexion et le réinvestissement de la formation sur le terrain professionnel.
- Des supports pédagogiques seront proposés (livret pédagogique avec définitions, textes réglementaires, concepts généraux, bibliographie).



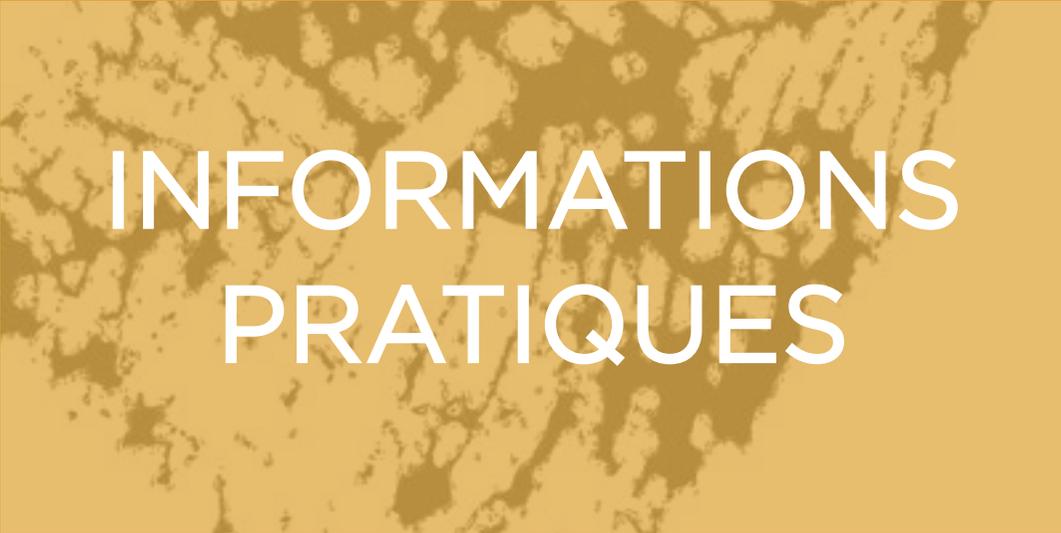
DISPOSITIF D'ÉVALUATION

AU DÉMARRAGE : Auto évaluation et recueil des attentes des participants en amont de la formation.

EN COURS DE FORMATION : Auto évaluation de chaque participant sur les notions clefs à retenir sous la forme de Quizz.

À L'ISSUE DE LA FORMATION : Entretien collectif guidé auprès du groupe de stagiaires - Questionnaire de satisfaction à chaud remis aux participants. Il porte sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis.

À DISTANCE DE LA FORMATION : Chaque participant pourra analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, le commanditaire est invité à évaluer l'impact sur son organisation.

A rectangular area with a complex, organic, and somewhat crystalline texture, resembling a microscopic view of a material or a biological structure. The colors are various shades of brown and tan, creating a dense, intricate pattern.

INFORMATIONS PRATIQUES



**Nous
contacter.**

Emmanuelle GAGNEPAIN-RODRIGUEZ

06 72 49 63 07

contact@altidum-formation.com

Retrouvez-nous sur INTERNET

www.altidum-formation.com

L'accueil des professionnels concernant la supervision se déroule sur rendez-vous uniquement soit :

■ **En présentiel :**

- 14, rue Jean Larcher - Tarbes (65000)
- 8, grand rue - La Barthe de Neste (65150)

Les rendez-vous ont lieu du lundi au samedi inclus de 8h30 à 17h30.

Chaque cabinet dispose d'une salle d'attente et d'un bureau spacieux.

■ **À distance.**

■ **Au sein de votre organisation.**

Les interventions en analyse de pratique et les formations ont lieu exclusivement en intra institutionnel.

Nous allons à votre rencontre, au cœur de vos organisations pour évaluer vos besoins de formations.

Accessibilité aux publics en situation de handicap :

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Toutefois, les locaux d'ALTIDUM Formation n'étant pas conformes à la réglementation, l'accueil des personnes à mobilité réduite ne peut être envisagé. Chaque situation est néanmoins étudiée avec intérêt.

La démarche du parcours de formation



PHASE PRÉPARATOIRE

1 - DEMANDE DE FORMATION

Bulletin d'inscription à adresser à :
contact@altidum-formation.com

2 - ÉVALUATION DE LA DEMANDE

Toutes les formations peuvent être
réalisées sur mesure

Un accusé de
réception dans
les 72h vous
sera adressé

3 - PROPOSITION PÉDAGOGIQUE & FINANCIÈRE

Dans les 15 jours suivants notre rencontre

Nous prenons
contact avec
vous pour vous
rencontrer

4 - ACCORD CLIENT

Envoi CONVENTION de FORMATION
+ PROGRAMME

5 - CONVENTION + DEVIS SIGNES

(À nous retourner au plus tard 1 mois
avant le démarrage de la formation)

6 - ENVOI CONVOCATION

Et informations pratiques (10 jours avant
le démarrage de la formation)

FORMATION

PHASE TERMINALE

7 - JOUR J DE LA FORMATION

Dates de la formation en fonction des
calendriers de l'institution et de l'intervenant

8 - Envoi Facture + Copie liste émargement + Évaluation

(15 jours suivant la formation)

9 - PAIEMENT FACTURE

30 Jours calendaires

10 - ENVOI ATTESTATION DE FORMATION

11 - QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION

des impacts de la Formation à remplir et à
renvoyer à :

Secrétariat Altidum Formation : 14 rue Jean
LARCHER - 65000 TARBES

JOUR J + 6 MOIS



DEMANDE DE FORMATION COLLECTIVE

Document à adresser par e-mail :
contact@altdum-formation.com

Un accusé de réception dans les 72h vous sera adressé
Nous prendrons contact avec vous pour vous rencontrer et évaluer
votre demande.

TITRE DE LA FORMATION ou PROJET DE FORMATION :

Dates souhaitées :

ETABLISSEMENT DEMANDEUR

Raison Sociale :

Secteur :

Adresse :

CP : Ville :

INTERLOCUTEUR

Nom : Prénom :

Adresse mail : Tél. :

PARTICIPANTS

Nombre :

Fonction(s) :

CONTEXTE DE LA DEMANDE :

Date :

NOM, Prénom, Fonction :

Modalités de financement :

Plan de formation

Organisme collecteur (OPCO) : Coordonnées complètes :

.....



DEMANDE DE SUPERVISION INDIVIDUELLE

Document à adresser par e-mail :
contact@altidum-formation.com

Un accusé de réception dans les 72h vous sera adressé
Nous prendrons contact avec vous pour vous rencontrer et évaluer
votre demande.

PÉRIODE SOUHAITÉE :

LIEU :

Bureau de Tarbes Bureau de La Barthe de Neste À distance Sur votre lieu de travail

PARTICIPANT

Nom : Prénom :

Fonction actuelle :

Adresse :

CP : Ville :

Adresse mail : Tél. :

ETABLISSEMENT

Raison Sociale :

Secteur :

Adresse :

CP : Ville :

INTERLOCUTEUR

Nom : Prénom :

Adresse mail : Tél. :

CONTEXTE DE LA DEMANDE :

Date :

NOM, Prénom, Fonction :

Modalités de financement :

Plan de formation Organisme collecteur (OPCO) : Coordonnées complètes :
.....

A rectangular area with a complex, organic, and textured background, resembling a microscopic view of a material or a natural pattern. The colors are muted, with shades of brown, tan, and grey.

Nos conditions Générales de Vente

1. Définitions

Client : co-contractant d'ALTIDUM Formation

Contrat : convention de formation professionnelle conclue entre le Client et ALTIDUM Formation.
Cette convention peut prendre la forme d'un contrat écrit en bonne et due forme, d'un bon de commande émis ou simplement d'une communication électronique (email) confirmant l'achat d'une formation ou autre service.

Formation intra : formation réalisée sur mesure pour le Client, dans ses locaux ou dans un lieu externe (hôtel avec salle de formation, salle publique) choisi par le Client ou par ALTIDUM Formation.

Formation inter : formation réalisée dans les locaux d'ALTIDUM Formation ou dans un lieu loué (hôtel de séminaires, salle publique). Les participants sont des stagiaires inscrits individuellement venant pour leur compte personnel (CFP payé par l'entreprise/l'OPCO) ou sont eux-mêmes les payeurs.

2. Objet et champ d'application

2.1. Les présentes conditions générales de vente (les « CGV »), ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Société ALTIDUM Formation (« l'Organisme de formation ou OF ou ALTIDUM Formation ») consent au responsable de l'inscription, acheteur professionnel, et/ou participant à la formation (individuellement ou collectivement le « Client ») qui l'accepte, une formation issue de l'offre de formations de l'OF (la « Formation »). Le Client et l'OF sont respectivement individuellement la « Partie » ou collectivement les « Parties ». Les présentes CGV sont complétées par le règlement intérieur.

Toute commande implique l'acceptation par le Client et son adhésion complète aux présentes Conditions Générales. S'il y a des clauses additionnelles ou différentes, celles-ci seront spécifiées en annexe de ce document. A défaut, ces conditions prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Ces CGV sont consultables et susceptibles d'être mises à jour en cours d'exercice. Le site Internet www.altidum-formation.com porte toujours la dernière version à la connaissance de tous. Ces modifications ne peuvent ouvrir de droit à aucune indemnité au profit du Client.

2.2 Ces CGV concernent les formations présentielles, incluant, ou non, des modules digitaux effectués à distance. Les formations présentielles peuvent être réalisées dans les locaux du Client, dans les locaux de l'OF, dans des locaux loués par l'OF. Les formations concernées s'entendent des formations proposées aux catalogues et sur le site Internet de l'OF (« Formations inter ») ainsi que des formations organisées à la demande du Client pour son compte ou pour le compte d'un groupe fermé de clients (« Formations intra »). Il est entendu que le terme « Formation » seul concerne chacun des types de Formations précités.

3. Documents contractuels

Le Contrat précise l'intitulé de la formation, l'identité et le nombre des participants, la durée de l'intervention, les modalités du déroulement, les aspects logistiques, d'assurances et de sécurité. Le contrat précise également la remise d'attestation de la formation ainsi que son prix et les contributions financières éventuelles de différents partis.

Tout Contrat sera établi selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur et plus précisément suivant les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail.

4. Modalité d'inscription

La demande d'inscription à une Formation inter et intra doit être faite par le Client par l'envoi d'un bulletin complété et signé par le client par scan/Email. Pour toute inscription, un accusé de réception est adressé au Client dans les 72 heures qui suivent la réception

de la demande d'inscription. Altidum Formation prendra alors contact avec le client pour évaluer la demande. A l'issue, une proposition pédagogique et financière sera faite ; en cas d'accord une convention de formation sera établie. L'accusé de réception ne vaut pas confirmation de la tenue de la Formation. Le Client devra retourner un exemplaire de la convention de formation et le devis signé, revêtu du cachet de l'entreprise, à l'OF. Ces documents doivent parvenir à l'OF au moins 1 mois avant la date de la première formation. Ceux-ci valent commande définitive et emporte l'acceptation des CGV, des dates et lieux arrêtés de la Formation.

Pour la qualité de la Formation, un nombre minimum et un nombre maximum de participants sont définis pour chaque Formation. L'OF s'engage à ne pas dépasser le nombre prévu. L'Organisme de formation limite le nombre de participants à une douzaine de personnes sauf cas particuliers (Formation événementielle avec deux formateurs, voire plus). L'OF peut maintenir ses Formations même avec un nombre réduit de participants, lorsque le thème s'y prête et si les conditions sont réunies. Dans le cas d'une Formation inter maintenue à effectif réduit, l'OF valide avec le Client de nouvelles conditions de réalisation de la Formation.

A confirmation de la tenue de la session au plus tard 10 jours avant la Formation, le Client recevra une convocation et toutes informations pratiques relatives à sa Formation, dont les horaires exacts et le lieu de la Formation. Quel que soit le type de la formation, sur demande écrite avant le début de la formation, le Client a la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire.

Dans les 15 jours qui suivent la Formation, l'OF adresse au Client la facture de la Formation ainsi que la copie de la liste d'émargement et les évaluations. Une fois la facture payée, les attestations de fin de Formation sont envoyées aux participants. Il appartient au Client de vérifier l'imputabilité de l'action de Formation.

5. Modalités de Formation

L'Organisme de formation est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, qui relèvent de sa seule

compétence. Les durées des formations sont précisées sur le site Internet et sur les documents de communication de l'OF. Pour les Formations intra dans les locaux du Client, il revient au Client de fournir les moyens logistiques (a minima, un ordinateur, un vidéoprojecteur, deux paperboards, un paquet de feuilles A4, tables/chaises).

Les participants des Formations réalisées dans les locaux de l'OF sont tenus de respecter le règlement intérieur du Centre. Si la formation se déroule hors du Centre de formation de l'Organisme de formation, les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'OF ainsi que celui de l'établissement d'accueil. L'OF se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.

L'OF ne saurait être tenu responsable d'une quelconque erreur ou oubli constaté dans la documentation (ci-après « la Documentation ») remise au Client, cette dernière devant être considérée comme un support pédagogique qui ne saurait être considéré comme un manuel pratique ou un document officiel explicitant la réglementation applicable. Par ailleurs, il est rappelé que les annexes documentaires fournies complètent la Formation et n'engagent en aucun cas l'OF sur leur exhaustivité. Il est précisé que l'OF n'est pas tenu d'assurer une quelconque mise à jour de la Documentation postérieurement à la Formation.

6. Tarifs et conditions de règlement

6.1 Tarifs

Les prix sont indiqués en EURO hors taxes. Toutes nos factures comportent précisément la mention suivante « exonérée de TVA – Art. 261.4.4 a du CGI ». Tout stage ou cycle commencé est dû dans sa totalité.

6.1.1 Formations inter

Les prix des formations inter sont indiqués sur la proposition commerciale au client. Nos prix incluent toujours les forfaits pauses et parfois les forfaits repas. Les supports

éventuellement inclus dans l'inscription font partie intégrante de la prestation et ne peuvent être décomptés du prix de vente.

Les remises et offres commerciales proposées par l'OF ne sont pas cumulables entre elles. Toute formation commencée est due en totalité. Dans le cas de cycles ou parcours de formation, les prix incluent une remise non cumulable avec toute autre offre spéciale ou remise.

6.1.2 Formations intra

Les prix des formations intra sont indiqués sur la proposition commerciale au client. Nos prix incluent toujours les forfaits pauses et parfois les forfaits repas (ceci est précisé selon les cas). Les supports éventuellement inclus dans l'inscription font partie intégrante de la prestation et ne peuvent être décomptés du prix de vente.

Les remises et offres commerciales proposées par l'OF ne sont pas cumulables entre elles. Toute formation commencée est due en totalité. Dans le cas de cycles ou parcours de formation, les prix incluent une remise non cumulable avec toute autre offre spéciale ou remise.

Les frais liés aux locations de salle sont facturés en sus.

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des formateurs sont facturés en sus.

6.2 Conditions de règlement

6.2.1 Les factures sont payables trente (30) jours calendaires à compter de la date d'émission de la facture, sans escompte et à l'ordre d'ALTIDUM-Formation. Le processus de factures dématérialisées est utilisé.

En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur seront exigibles de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 50 euros. Cette indemnité est due de plein droit, sans mise en demeure préalable dès le premier jour de retard de paiement et pour chaque facture impayée à son échéance.

En cas d'absence ou de retard de règlement, l'OF se réserve le droit de suspendre ou refuser toute nouvelle commande

jusqu'à apurement du compte. L'OF pourra refuser de délivrer la Formation concernée sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit, ni bénéficier d'un quelconque avoir ou remboursement. Tout règlement ultérieur sera imputé par priorité à l'extinction de la dette la plus ancienne.

6.2.2 En cas de prise en charge du paiement par un organisme collecteur, il appartient au Client :

- De faire une demande de prise en charge avant le début de la Formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- De l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription en y indiquant les coordonnées complètes de l'organisme collecteur ;
- De transmettre l'accord de prise en charge avant la date de Formation ;
- De s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Si l'Organisme de formation n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du prix de la Formation.

Si l'organisme collecteur ne prend en charge que partiellement le prix de la Formation, le reliquat sera facturé au Client.

En cas de non-paiement par l'organisme collecteur des frais de Formation, le Client sera redevable de l'intégralité du prix de la Formation et sera facturé du montant correspondant éventuellement majoré de pénalités de retard.

7. Report / annulation d'une formation

7.1 Report/annulation par ALTIDUM Formation

L'OF se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter des formations planifiées. Notamment lorsque le nombre de participants à cette Formation est jugé pédagogiquement inapproprié, l'OF en informe le Client au plus tard 7 jours calendaires avant la date de la Formation. L'OF n'est tenu à aucune indemnité d'aucune sorte.

L'OF se réserve le droit de remplacer un formateur défaillant par une personne aux compétences techniques équivalentes ou s'engage à reporter la Formation dans les meilleurs délais.

Lorsque le report de la Formation à une date ultérieure n'est pas possible et qu'aucune autre session n'est programmée, l'OF procède au remboursement de la totalité du prix, éventuellement remisé, de la Formation à l'exclusion de tout autre coût. Si l'annulation intervient, sans report possible ni session ultérieure, à moins de 7 jours ouvrés de la Formation, l'OF s'engage à rembourser en sus, sur présentation des justificatifs, les frais de transport du Client qui n'aurait pu obtenir de remboursement direct de son transporteur.

L'Organisme de formation peut être contraint d'annuler une Formation en cas de Force Majeure, tels que définis par le Code civil, et s'engage à organiser une nouvelle session de Formation dans les meilleurs délais. Sont aussi considéré comme ayant le caractère de la force majeure, les grèves des réseaux de transport (e.g. le réseau SNCF, le réseau RATP, compagnie aérienne...) que le personnel de l'OF peut être amené à utiliser pour se rendre sur le lieu de la formation.

Si les participants à la formation sont en provenance de l'étranger et que des frais de transports (tickets d'avion) et de réservation d'hôtel ont été effectués mais que la formation – pour cause de force majeure (ex : grèves) ou pour cause d'annulation car le nombre de participants est trop minime, alors ces frais seront pris en charge par le client (intra) ou les clients (inter), et non par l'OF.

7.2 Report/annulation par le Client

7.2.1 Formation inter

Le Client peut demander l'annulation ou le report de sa participation à une Formation inter, sans frais, si la demande formulée par écrit parvient à l'OF au moins 10 jours ouvrés avant la date de la Formation. L'annulation ou le report est effectif après confirmation par l'OF auprès du Client.

A défaut d'une communication au moins dix (10) jours calendaires avant le début de la formation, 80% du montant de la formation sera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

En cas d'absence à la Formation, de retard, de participation partielle, d'abandon ou de cessation anticipée pour tout autre motif que la force majeure dûment reconnue, le Client sera redevable de l'intégralité du montant de sa Formation.

En cas d'absence pour raisons de santé justifiée par un Certificat médical, le participant défaillant pourra reporter son inscription sur la prochaine session programmée. A défaut, il sera redevable de l'intégralité du prix de la Formation.

Sauf cycles ou parcours de formation déjà commencé, le Client peut demander le remplacement du participant, sans frais, jusqu'à la veille de la Formation. La demande de remplacement doit parvenir par écrit à l'Organisme de formation et comporter les noms et coordonnées du remplaçant.

Il appartient au Client de vérifier l'adéquation du profil et des objectifs de chaque participant avec ceux définis dans le programme de la formation.

7.2.2 Formations intra

Le Client peut demander l'annulation ou le report d'une formation intra. Si cette demande parvient à l'OF, par écrit, au moins 15 jours ouvrés avant la date de la Formation, seuls les frais engagés au titre de la préparation (par exemple 1 jour de préparation par le formateur et l'équipe pédagogique, location de salle, déplacement, hébergement) seront facturés au Client.

Si cette demande parvient à l'Organisme de formation entre 15 et 7 jours ouvrés avant la date de la Formation, le Client sera facturé de 50% du prix de la Formation, auxquels s'ajoutent les frais engagés au titre de la préparation (indiqués ci-dessus).

Si cette demande parvient à l'Organisme de formation moins de 7 jours ouvrés avant la Formation, le Client sera facturé de 80% du prix de la Formation, auxquels s'ajoutent les frais engagés au titre de la préparation.

8. Dématérialisation des supports, propriété intellectuelle et droits d'auteur

La documentation relative à la formation est remise sur des supports dématérialisés. De plus, le formateur distribue des « manuels » de formation (cahier de stagiaire/support papier). Les supports papiers, numériques ou accessibles en ligne dans le cadre de la Formation sont la propriété de l'OF. Ils ne peuvent être reproduits partiellement ou totalement sans l'accord exprès de l'OF.

L'ensemble des textes, commentaires, ouvrages, illustrations et images reproduits sur ces supports sont protégés par le droit d'auteur et pour le monde entier. Toute autre utilisation que celle prévue aux fins de la Formation est soumise à autorisation préalable de l'OF sous peine de poursuites judiciaires.

Il est convenu que toute information divulguée par ALTIDUM Formation au titre ou à l'occasion de la formation doit être considérée comme confidentielle et ne peut être communiquée à des tiers ou utilisée pour un objectif différent de celui de la formation qui est prévue dans le contexte du travail et pour le bénéfice des stagiaires inscrits uniquement.

En cas d'achat de la prestation intellectuelle (son contenu) ou en cas de travail collaboratif, une annexe précise les tenants de cette situation. En conséquence, le Client s'engage à conserver les Informations en lieu sûr et à y apporter les mêmes mesures de protection que celles qu'il applique habituellement à ses propres informations. Le Client se porte fort du respect de ces stipulations de confidentialité et de conservation par les apprenants.

9. Obligations et responsabilités

9.1 Responsabilités de l'OF

La responsabilité de l'OF ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et sera limitée aux préjudices directs subis par le Client, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit et notamment toute perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial.

ALTIDUM Formation s'engage à fournir la formation avec diligence et soin. S'agissant d'une prestation intellectuelle, ALTIDUM Formation n'est tenu qu'à une obligation de moyens. En conséquence, ALTIDUM Formation sera responsable uniquement des dommages directs résultant d'une mauvaise exécution de ses prestations de formation, à l'exclusion de tout dommage immatériel ou indirect consécutifs ou non.

En toutes hypothèses, la responsabilité globale d'ALTIDUM Formation, au titre ou à l'occasion de la formation, sera limitée au prix total de la formation.

9.2 Responsabilités du Client

Le Client s'engage à payer le prix de la formation. Il s'engage aussi à n'effectuer aucune reproduction de matériel ou documents dont les droits d'auteur appartiennent à ALTIDUM Formation, sans l'accord écrit et préalable d'ALTIDUM Formation. Le Client s'engage enfin à ne pas utiliser de matériel d'enregistrement audio ou vidéo lors des formations, sans l'accord écrit et préalable d'ALTIDUM Formation.

10. Données Personnelles

10.1 ALTIDUM Formation prend très au sérieux le respect de la vie privée et la protection des données à caractère personnel de ses Clients et s'engage à mettre en œuvre les mesures adéquates pour assurer la protection des données à caractère personnel (ci-après les « Données ») et à traiter et utiliser de telles données dans le respect des dispositions applicables et notamment du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite « Loi Informatique et libertés » (ci-après les « Dispositions applicables »).

10.2 Les Données font l'objet d'un traitement informatique par Emmanuelle GAGNEPAIN-RODRIGUEZ, Directrice d'ALTIDUM formation, agissant en qualité de responsable de traitement dont la finalité de traitement est prévue dans la Politique de confidentialité et de traitement des données personnelles, disponible sur notre site Internet (ci-après la « Politique de Confidentialité »).

Les Données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement des finalités rappelées au sein de la Politique de Confidentialité en vigueur.

Pour les stricts besoins de la gestion des relations commerciales ou administratives, ces données peuvent être communiquées à nos partenaires, (ex. Bilan Pédagogique et Financier à la DIRECCTE), conformément à la Politique de Confidentialité.

10.3 Si le Client transmet et/ou intègre des Données nécessaires à la fourniture d'une Formation, le Client aura la qualité de Responsable de traitement.

En sa qualité de sous-traitant, l'Organisme de formation s'engage à traiter les Données conformément aux instructions documentées du Client et uniquement pour la seule finalité de fournir la Formation. Si l'Organisme de formation considère qu'une instruction constitue une violation aux Dispositions applicables, il en informe immédiatement le Client.

L'Organisme de formation informe le Client que les Données sont hébergées au sein de l'Espace économique européen. En cas de sous-traitance, l'Organisme de formation s'engage à signer un contrat écrit avec le sous-traitant imposant à ce dernier le respect des Dispositions applicables et de l'ensemble des obligations visées au présent article, étant précisé qu'en cas de non-respect par un sous-traitant de ses obligations en matière de protection des données personnelles, l'Organisme de formation demeurera pleinement responsable à l'égard du Client.

11. Ethique, gouvernance et bonne conformité

11.1 Le Client garantit

Le Client garantit que ni lui ni aucune personne sous sa responsabilité ou agissant en son nom ou pour son compte n'a accordé ni n'accordera d'offre, de rémunération ou de paiement ou avantage d'aucune sorte, constituant ou pouvant constituer selon la réglementation applicable au Contrat et aux parties un acte ou une tentative de corruption ou de trafic d'influence, directement ou indirectement, en vue ou en contrepartie de l'attribution d'un avantage (ci-après les « Actes de Corruption »). Le Client s'assurera qu'une enquête sera menée avec diligence en cas de preuve ou soupçon relatif à la commission d'un Acte de Corruption et sera signalée à ALTIDUM Formation.

Le Client garantit aussi que lui-même et toutes les personnes sous sa responsabilité ou agissant en son nom ou pour son compte, ont connaissance et se conforment à toutes les lois et réglementations sur la lutte contre la corruption qui leur sont applicables.

Le client garantit qu'il a mis en œuvre des règles et procédures permettant de se conformer aux dites lois et réglementations. Tout manquement à une des obligations ci-dessus ouvrira le droit à ALTIDUM Formation de résilier immédiatement le Contrat et/ou de demander le paiement de dommages et intérêts.

11.2 ALTIDUM Formation garantit

ALTIDUM Formation garantit traiter les données personnelles des participants en interne uniquement et pour le strict besoin des formations.

ALTIDUM Formation conservera les données personnelles pendant trois (3) ans ou une durée supérieure pour se conformer aux obligations légales, résoudre d'éventuels litiges et faire respecter les engagements contractuels.

En cas de sous-traitance, ALTIDUM Formation se porte fort



du respect par ses sous-traitants de tous ses engagements en matière de sécurité et de protection des données personnelles.

12. Communication publique

Le Client autorise ALTIDUM Formation à utiliser sa dénomination sociale, son nom commercial et/ou ses marques, et le cas échéant du groupe dont il fait partie, comme référence commerciale sur tout support ou à toute occasion dans un but marketing et/ou publicitaire et sans autorisation préalable. Cette mention est uniquement pour faire preuve du travail de prestataire exécuté pour lui.

13. Renseignements et réclamations

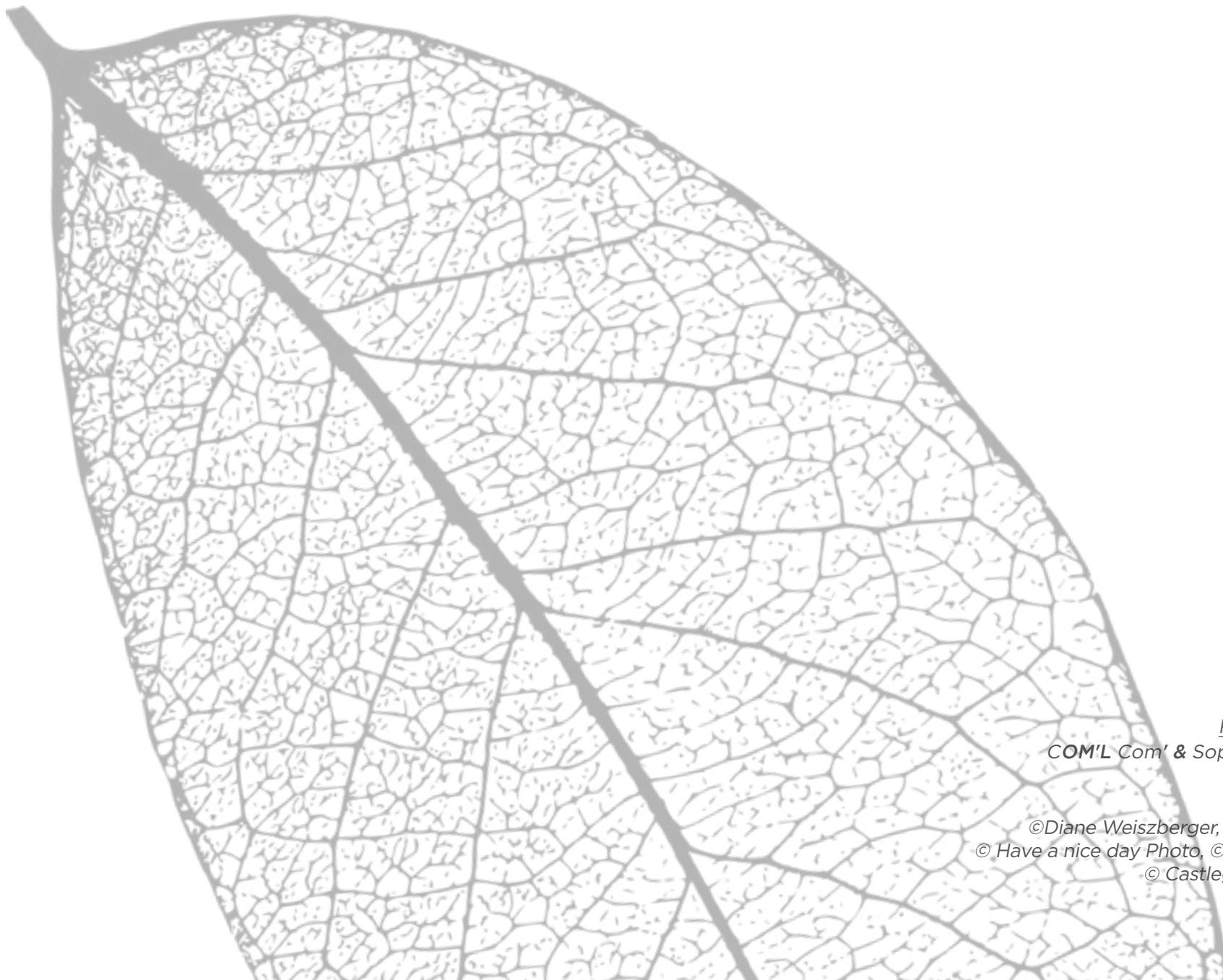
Toute commande, demande d'information ou réclamation du Client relative aux CGV devra être formulée par écrit à l'OF (ALTIDUM Formation - Tel : 06 72 49 63 07- email : **contact@altidum-formation.com**) qui s'efforcera d'y répondre dans les meilleurs délais.

14. Loi applicable et juridiction

Les contrats et tous les rapports entre le Client et ALDIDUM Formation relèvent de la Loi française. Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable dans un délai de soixante (60) jours compté à partir de la date de la première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception, que la partie qui soulève le différend devra avoir adressée à l'autre, seront de la compétence exclusive du tribunal de Tarbes.

Fait à Tarbes, le 1er décembre 2020,

Emmanuelle GAGNEPAIN-RODRIGUEZ
ALTIDUM Formation - Directrice



Réalisation Graphique :
COM'L Com' & Sophro + La Graphisteuse

Crédits photos :
©Diane Weiszberger, © StartupStockPhotos,
© Have a nice day Photo, © UfaBizPhoto, © Geralt,
© Castleguard, © Bruno Aguirre



NOUS CONTACTER

Emmanuelle GAGNEPAIN-RODRIGUEZ
06 72 49 63 07
contact@altidum-formation.com

Retrouvez-nous sur INTERNET
www.altidum-formation.com